

## LES MISSIONS DE CONTROLE TECHNIQUE

Cette formation présente les différents types de missions du contrôleurs techniques au regard d'un projet de construction

### Objectifs opérationnels

- Identifier les différentes missions du contrôleur technique

### Public Concerné

- Maîtres d'ouvrage
- Personnes en charge des missions de contrôle technique

### Durée

**7.00** Heures                      **1** Jour

### Prérequis

Suivre cette formation demande une connaissance en maîtrise d'ouvrage.

### Parcours pédagogique

#### Généralités

#### L'origine du contrôle technique

#### Les obligations réglementaires

#### Les principes du dispositif

#### La relation maître d'ouvrage/Bureau de contrôle

#### Les différentes missions

- Missions de base
  - L relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables.
  - S (SH) relative à la sécurité des personnes dans les constructions.
  - STI lorsqu'elle porte sur des immeubles du secteur tertiaire ou sur des bâtiments industriels
  - SEI lorsqu'elle porte sur des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).
- Missions complémentaires :
  - PS relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séismes ;
  - RNT relative à la sécurité des personnes en cas de survenance de risques naturels exceptionnels ou de risques technologiques.
  - P1 relative à la solidité des éléments d'équipement non indissociablement liés ;
  - F relative au fonctionnement des installations ;
  - Ph(Phh-Pha) relative à l'isolation acoustique.
  - Mission Th relative à l'isolation thermique et aux économies d'énergie ;
  - Mission Hand relative à l'accessibilité des constructions pour les personnes handicapées ;
  - Mission Brd relative au transport des brancards dans les constructions ;
  - Mission LE relative à la solidité des existants ;
  - Mission Av relative à la stabilité des ouvrages avoisinants ;
  - Mission GTB relative à la gestion technique des bâtiments ;
  - Missions ENV relatives à l'environnement.
  - Missions HYS (HYSh-HYSa) relatives à l'hygiène et à la santé dans les constructions ;
  - Mission CO de coordination des missions de contrôles dans le cas où il est fait appel à plusieurs contrôleurs techniques

### Méthodes et moyens pédagogiques

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'illustrations au travers d'études de cas et de partages d'expériences.

#### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la

formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

#### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

**Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :**

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

### ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et L'Intervenant est un formateur qualifié et contrôleur technique.

### ■ Méthodes et modalités d'évaluation

#### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

#### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées

### ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



**Contactez-nous !**

**Sabrina BENCHERRAT**  
Cheffe projets formation

**Tél. : 0130852409**  
**Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)**